

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 1 déc. 2016

Date d'édition: 1 déc. 2016

Version: 4

Page 1/7



Powering Business Worldwide

SIHA Brillant liquide

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial du produit/désignation:

SIHA Brillant liquide

Indications diverses:

Selon REACH, la substance ne nécessite pas d'enregistrement.

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage de la substance/du mélange:

Produit de traitement du vin.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur (fabricant/importateur/représentant exclusif/utilisateur en aval/revendeur):

Eaton Technologies GmbH

Langenlonsheim Branch

An den Nahewiesen 24

55450 Langenlonsheim

Germany

Téléphone: +49 6704 204-0 (Diese Nummer ist nur zu Bürozeiten besetzt.)

Telefax: +49 6704 204-121

E-mail: SDB@Eaton.com

Site web: www.eaton.com/filtration

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]:

Le mélange est classé non dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

Indications diverses:

Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Le produit n'est pas soumis à un étiquetage selon les directives CE ou les lois nationales respectives.

2.3. Autres dangers

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

3.2. Mélanges

Description:

Suspension de bentonite (n° CAS 138-93-0)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 1 déc. 2016

Date d'édition: 1 déc. 2016

Version: 4


Page 2/7



Powering Business Worldwide

SIHA Brillant liquide

Composants dangereux / Impuretés dangereuses / Stabilisateurs:

identificateurs produit	Nom de la substance Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]	Concentration
n°CAS: 7773-03-7 N°CE: 231-870-1	potassium hydrogen sulphite  Attention H318-H335	1 %
n°CAS: 5949-29-1	CITRONENSÄUREMONOHYDRAT	1 %

Texte des phrases H- et EUH: voir section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

En cas d'inhalation:

Veiller à un apport d'air frais. En cas d'irritation des voies respiratoires, consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau:

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES VÊTEMENTS: Changer les vêtements souillés ou mouillés.

Après contact avec les yeux:

Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau. En cas d'irritation oculaire, consulter un ophtalmologue.

En cas d'ingestion:

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune donnée disponible

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyen d'extinction

Moyens d'extinction appropriés:

Le produit lui-même n'est pas combustible. Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

Moyens d'extinction inappropriés:

non connu.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

non connu.

5.3. Conseils aux pompiers

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière contre l'incendie.

5.4. Indications diverses

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Pour les non-secouristes

Mesures de précautions individuelles:

Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit.

6.1.2. Pour les secouristes

Aucune donnée disponible

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Aucune donnée disponible

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 1 déc. 2016

Date d'édition: 1 déc. 2016

Version: 4

Page 3/7



Powering Business Worldwide

SIHA Brillant liquide

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour le nettoyage:

Rincer abondamment avec de l'eau. Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit.

6.4. Référence à d'autres sections

Aucune donnée disponible

6.5. Indications diverses

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures de protection

Précautions de manipulation:

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Demandes d'aires de stockage et de récipients:

Conserver le récipient bien fermé.

Tenir au frais. Protéger du rayonnement solaire.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Aucune donnée disponible

8.2. Contrôle de l'exposition

8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Ne nécessite aucune mesure technique de prévention spéciale.

8.2.2. Protection individuelle

Protection yeux/visage:

Lunettes à monture

Protection de la peau:

Protection des mains: Le choix de gants adéquats ne dépend pas seulement du matériau mais également d'autres caractéristiques de qualité et est variable d'un fabricant à l'autre. Le produit étant une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants n'est pas prévisible à l'avance et doit donc être testée avant leur utilisation.

Matériau approprié: Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit/substance/préparation.

En raison de l'absence de tests, aucune recommandation ne peut être faite sur le matériau des gants pour le produit/substance/préparation.

Choix des gants en tenant compte des temps de perforation, des taux de perméation et de la dégradation.

Temps de pénétration (durée maximale de port): Interroger le fabricant pour connaître le temps exact de perforation et le respecter. Les indications de temps sont des valeurs de référence. Des températures élevées par des substances réchauffées, la chaleur corporelle, etc. et une réduction de l'épaisseur de l'enduction due à une dilatation peuvent réduire le temps de perforation. Lorsque l'épaisseur d'enduction est env. 1,5 fois plus élevée/plus faible, le temps de perforation double /se réduit de moitié.

Protection respiratoire:

Le port d'un masque respiratoire protecteur n'est pas nécessaire si l'utilisation s'effectue conformément aux règles et dans des conditions normales.

Autres mesures de protection:

Mesures générales de protection et d'hygiène: Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 1 déc. 2016

Date d'édition: 1 déc. 2016

Version: 4



Powering Business Worldwide

Page 4/7

SIHA Brillant liquide

8.2.3. Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Aucune donnée disponible

8.3. Indications diverses

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

État: liquide

Couleur: gris - marron

Odeur: caractéristique

Données de sécurité

paramètre		à °C	Méthode	Remarque
pH	<i>non déterminé</i>			
Point de fusion	<i>non déterminé</i>			
Point de congélation	<i>non déterminé</i>			
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	<i>non déterminé</i>			
Température de décomposition (°C):	<i>non déterminé</i>			
Point éclair	<i>non déterminé</i>			
Vitesse d'évaporation	<i>non déterminé</i>			
Température d'ignition en °C	<i>non déterminé</i>			
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	<i>non déterminé</i>			
Pression de la vapeur	<i>non déterminé</i>			
Densité de la vapeur	<i>non déterminé</i>			
Densité	1 010 - 1 020 kg/m ³			
Densité apparente	<i>non déterminé</i>			
Solubilité dans l'eau (g/L)	<i>non déterminé</i>			
Coefficient de partage: n-octanol/ eau	<i>non déterminé</i>			
Viscosité, dynamique	<i>non déterminé</i>			
Viscosité, cinématique	<i>non déterminé</i>			

9.2. Autres informations

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucune donnée disponible

10.2. Stabilité chimique

Le mélange est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune donnée disponible

10.4. Conditions à éviter

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

10.5. Matières incompatibles

Aucune donnée disponible

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 1 déc. 2016

Date d'édition: 1 déc. 2016

Version: 4

Page 5/7



Powering Business Worldwide

SIHA Brillant liquide

10.6. Produits de décomposition dangereux

Cet article ne contient pas de matières ou de préparations dangereuses susceptibles d'être libérées dans les conditions normales ou raisonnablement prévisibles d'utilisation.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité orale aiguë:

Absence de données toxicologiques.

Corrosion cutanée/irritation cutanée:

Aucune donnée disponible

Endommagement/irritation des yeux:

Aucune donnée disponible

Sensibilisation respiratoire ou cutanée:

Aucune donnée disponible

Mutagénicité sur les cellules germinales:

Aucune donnée disponible

Cancerogénité:

Aucune donnée disponible

Toxicité pour la reproduction:

Aucune donnée disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique:

Aucune donnée disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée:

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxicité aquatique:

Selon les connaissances actuelles, des nuisances écologiques ne sont pas à craindre.

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune donnée disponible

12.6. Autres effets nocifs

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

L'élimination doit être effectuée conformément aux directives en vigueur. Chaque producteur de déchets doit attribuer des codes de déchet CED en fonction de la branche et du processus et doit choisir le moyen d'élimination correspondant.

Solutions pour traitement des déchets

Élimination appropriée / Emballage:

Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage.

13.2. Informations complémentaires

Aucune donnée disponible

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 1 déc. 2016

Date d'édition: 1 déc. 2016

Version: 4

Page 6/7



Powering Business Worldwide

SIHA Brillant liquide

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.1. N° UN

négligeable

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

négligeable

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

négligeable

14.4. Groupe d'emballage

négligeable

14.5. Dangers pour l'environnement

négligeable

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

négligeable

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

négligeable

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations EU

Aucune donnée disponible

15.1.2. Directives nationales

 [DE] Directives nationales

Classe risque aquatique (WGK)

WGK:

1 - schwach wassergefährdend

Source:

S Selbsteinstufung

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible

15.3. Informations complémentaires

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 16: Autres informations

16.1. Indications de changement

Aucune donnée disponible

16.2. Abréviations et acronymes

Aucune donnée disponible

16.3. Références littéraires et sources importantes des données

Aucune donnée disponible

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 1 déc. 2016

Date d'édition: 1 déc. 2016

Version: 4

Page 7/7



Powering Business Worldwide

SIHA Brillant liquide

16.4. Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]:

Le mélange est classé non dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

16.5. Texte des phrases R-, H- et EUH (Numéro et texte intégral)

Mentions de danger

H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.

16.6. Indications de stage professionnel

Aucune donnée disponible

16.7. Indications diverses

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.